

Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée ordinaire de la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne pour l'année 2017-2018 qui s'est tenue le mercredi 18 octobre 2017 à 9 h, au local A-220, au 2505, boul. des Entreprises à Terrebonne.

Étaient présents :	Mesdames	Éléonore Bernier-Hamel Mélanie Beauchamp Chantal Bisailon Dominique Boily Caroline Lavoie Catherine Ouellette Monique Perreault Mélanie Tancrede Stéphanie Veillet
	Messieurs	Marcel Côté Éric Dru Éric Francoeur Dany Lavigne Alexandre Matteau Robert Ménard
Étaient invités :	Madame	Marie-Suzanne Boucher, conseillère pédagogique
	Messieurs	Benoit Bouffard, directeur adjoint, Service aux étudiants et à la communauté Martin Pelletier, conseiller technopédagogique
Était observateur :	Monsieur	Robert Dussault, conseiller pédagogique
Étaient absentes :	Mesdames	Manon Fleury, conseillère à la vie étudiante Chantal Majeau, directrice adjointe au Service de l'organisation et du cheminement scolaires et gestion des ressources
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Josée Dupas Pelletier, gestionnaire administrative à la direction du collège

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres formant quorum, monsieur Marcel Côté, directeur du collège par intérim, déclare l'assemblée ouverte.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE-CCT-171018-01 *Sur proposition de madame Stéphanie Veillet, dûment appuyée par madame Mélanie Tancrede, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :*

- 1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption et suivis du procès-verbal du 31 mai 2017
- 1.4 Suivi sur la nomination de la direction du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne
- 1.5 Dépôt du bilan du plan de travail 2016-2017 de la commission des études
- 1.6 Adoption du plan de travail 2017-2018 de la commission des études
- 1.7 Avis sur des modifications au nom, au mandat et à la composition du comité de suivi sur le plagiat
- 1.8 Guide d'aide à l'intégration du profil TIC dans les plans-cadres de cours
- 1.9 Avis sur des modifications à la composition du comité sur la réussite
- 1.10 Bilan – Appréciation de la matinée pédagogique du 16 août 2017
- 1.11 Avis sur la thématique de la journée pédagogique du 16 janvier 2018
- 1.12 Avis sur la formation d'un comité d'évaluation et de révision de la PIEA
- 1.13 Avis sur le projet de formation du programme Techniques de comptabilité et de gestion
- 1.14 Présentation du programme de formation en pédagogie
- 1.15 Informations :
 - 1.15.1 Bilan des demandes dans le cadre du programme de reconnaissance de l'engagement étudiant
 - 1.15.2 Statistiques d'inscriptions de l'automne 2017
- 1.16 Questions diverses
 - 1.16.1 Semaine de la philosophie
 - 1.16.2 Visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)
- 1.17 Levée de l'assemblée

1.3 Adoption et suivis du procès-verbal du 31 mai 2017

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal.

CE-CCT-171018-02 *Sur proposition de madame Éléonore Bernier-Hamel, dûment appuyée par monsieur Robert Ménard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2017 tel que déposé.*

Adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi sur la nomination de la direction du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Le processus de sélection d'une nouvelle direction pour Terrebonne est en cours. Il y a actuellement quatre candidatures pour le poste. Les entrevues de sélection sont prévues le 2 novembre prochain. Les membres seront appelés à se prononcer le 14 novembre à 16 h lors d'une assemblée extraordinaire de la commission des études.

Le directeur général précise que le processus a été réalisé avec beaucoup de rigueur et que l'intérim de Terrebonne fut facilité par la présence de Michel Rouleau, directeur du collège à la retraite, à raison d'une journée par semaine.

1.5 Dépôt du bilan du plan de travail 2016-2017 de la commission des études

Monsieur Éric Francoeur, directeur adjoint au Service des programmes et du développement pédagogique, présente le bilan du plan de travail 2016-2017 de la commission des études.

Une modification sera apportée à la page 7 du bilan « Appellation de la formation générale » afin de remplacer « il a été *résolu* » par « il a été *proposé* ».

1.6 Adoption du plan de travail 2017-2018 de la commission des études

Monsieur Éric Francoeur présente le plan de travail 2017-2018 de la commission des études.

D'emblée, il est mentionné qu'une modification sera apportée aux travaux en lien avec la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). En 2017-2018, les membres seront appelés à se prononcer sur le rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA. Suivra en 2018-2019, un avis sur la PIEA révisée.

À noter que les travaux du comité sur le plagiat et autres types de délits seront ajoutés au plan de travail.

La direction recommande que la commission des études donne un avis sur le plan de travail 2017-2018 de la commission des études.

CE-CCT-171018-03 *Sur proposition de madame Catherine Ouellette, dûment appuyée monsieur Alexandre Matteau, il est résolu d'adopter le plan de travail 2017-2018 de la commission des études.*

Adopté à l'unanimité.

1.7 Avis sur des modifications au nom, au mandat et à la composition du comité de suivi sur le plagiat

Monsieur Martin Pelletier, conseiller pédagogique, présente les modifications au comité de suivi sur le plagiat.

La Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) de 2011 a introduit des modalités d'application concernant le plagiat, la fraude et les autres types de délits comme le copiage. Pour encadrer les nouvelles procédures de signalement, la direction a mis en place, le 16 octobre 2013, le *Comité de suivi sur le plagiat*.

Considérant le mandat du comité, la direction suggère de le renommer *Comité sur le plagiat et autres types de délits*.

En lien avec le début des travaux d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), il est opportun de produire un cadre de référence sur le plagiat qui permettra d'évaluer la conformité et l'efficacité des procédures et de documenter davantage les mesures les plus appropriées de prévention et de sanction. Pour ce faire, la direction souhaite apporter des modifications au mandat et à la composition du *Comité sur le plagiat et autres types de délits*.

La direction suggère la composition suivante :

- Une direction adjointe;
- Un étudiant;
- Un enseignant de la formation générale;
- Un enseignant de la formation préuniversitaire;
- Un enseignant de la formation technique;
- Un spécialiste en moyens et techniques d'enseignement;

Ajout :

- Un conseiller pédagogique du Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP).

La direction souhaite également renommer le 2^e point du mandat comme suit :

- Créer un cadre de référence (*au lieu de guide de référence*) sur le plagiat dans un contexte collégial.

Une validation sera faite auprès des enseignants déjà nommés sur ce comité afin de connaître leur niveau de confort avec les travaux prévus.

Attendu l'article 5.1.12 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) qui prévoit des règles d'application concernant le plagiat, la fraude et les autres types de délits;

Attendu l'article 9.1 de la PIEA qui prévoit que « La direction du collège constituant recueille annuellement, en concertation avec la commission des études et la formation continue, des informations ponctuelles permettant d'apprécier l'application de la présente politique et d'effectuer les ajustements nécessaires. »

Attendu les changements dans l'attribution des dossiers au collège constituant de Terrebonne;

Attendu la recommandation de la direction;

CE-CCT-171018-04 *Sur proposition de monsieur Dany Lavigne, dûment appuyée par madame Monique Perreault, il est résolu de modifier le nom, la composition et le mandat du Comité sur le plagiat et autres types de délits émanant de la commission des études.*

Adopté à l'unanimité.

1.8 Guide d'aide à l'intégration du profil TIC dans les plans-cadres de cours

Monsieur Martin Pelletier présente le guide d'aide à l'intégration du profil TIC dans les plans-cadres de cours.

Étant donné qu'il quittera prochainement le collège, monsieur Pelletier en profite pour transmettre son appréciation aux membres de la commission des études.

CE-CCT-171018-05 *Sur proposition de madame Catherine Ouellette, dûment appuyée par madame Mélanie Beauchamp, il est résolu de transmettre une motion de félicitations à monsieur Martin Pelletier afin de reconnaître son implication et le travail accompli au fil des années.*

Adopté à l'unanimité.

1.9 Avis sur des modifications à la composition du comité sur la réussite

Monsieur Robert Dussault, conseiller pédagogique, présente les modifications apportées à la composition du comité sur la réussite.

Le comité sur la réussite est actuellement composé de onze membres, dont le directeur adjoint du Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP), trois professionnels œuvrant au sein de divers services, trois enseignants représentant les programmes préuniversitaires, techniques et la formation générale, deux enseignants

responsables des centres d'aide en français écrit et en mathématique, ainsi que deux étudiants représentant les programmes préuniversitaires et techniques.

Le rapport d'évaluation sur le plan d'aide à la réussite de 2008-2014 a permis de constater que le Carrefour d'aide à la réussite est un acteur prééminent dans l'aide aux étudiants en difficulté en anglais, en français et en mathématique.

En 2016-2017, à la suite d'une suggestion du comité sur la réussite, le Département de langues a donné son aval afin que l'enseignant responsable du centre d'aide en anglais (CAA) assiste, à titre d'invité, aux rencontres du comité pour vérifier la pertinence de sa présence.

Le Département de langues recommandait finalement que l'enseignant responsable du CAA soit ajouté de façon permanente à la composition du comité sur la réussite.

Attendu l'expertise développée par les responsables des centres d'aide du Carrefour de la réussite;

Attendu les responsables du centre d'aide en français écrit (CAFÉ) et du centre d'aide en mathématique (CAM) qui font déjà partie du comité sur la réussite;

Attendu la discipline Anglais (langue seconde) qui est présente dans tous les programmes du collège;

Attendu la volonté du comité sur la réussite d'ajouter l'enseignant responsable du CAA à la composition du comité;

Attendu la recommandation du Département de langues;

Attendu la recommandation de la direction;

CE-CCT-171018-06 *Sur proposition de madame Catherine Ouellette, dûment appuyée par madame Éléonore Bernier-Hamel, il est résolu de modifier la composition du comité sur la réussite en ajoutant l'enseignant responsable du centre d'aide en anglais.*

Adopté à l'unanimité.

1.10 Bilan – Appréciation de la matinée pédagogique du 16 août 2017

Monsieur Robert Dussault présente le bilan de la matinée pédagogique du 16 août 2017.

Madame Catherine Ouellette, enseignante et conférencière lors de cette journée, propose aux membres de quitter l'assemblée afin que tous puissent s'exprimer librement. Les membres sont à l'aise de traiter ce point en sa présence.

La qualité de la conférence qui a été présentée est soulignée. Des félicitations sont adressées aux conférenciers et aux organisateurs de cette journée.

1.11 Avis sur la thématique de la journée pédagogique du 16 janvier 2018

Monsieur Robert Dussault présente les thèmes de la journée pédagogique du 16 janvier 2018.

Chaque année, la commission des études du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (CRLT) est appelée à se prononcer sur la liste des thèmes suggérés pour les journées pédagogiques de l'année scolaire à venir. Par la suite, un sondage est acheminé aux enseignants et aux membres du personnel administratif afin de sélectionner les thèmes prioritaires.

En vue de la journée pédagogique du 16 janvier 2018, des suggestions sur le format et sur les thèmes retenus ont été émises lors de l'évaluation des journées pédagogiques de janvier et d'août 2017, dont voici la liste :

Format :

1. En première partie, avoir une courte conférence sur des sujets d'intérêt général, et en seconde partie, une formation propre à chaque département;
2. Temps de travail en département.

Thèmes à portée pédagogique :

1. Partage de trucs pédagogiques que les professeurs ont développés avec le temps;
2. L'importance de la correction du français dans tous les cours;
3. Stratégies d'apprentissages innovatrices;
4. Données probantes sur les approches pédagogiques au collégial;
5. Comment créer un plan de cours pertinent pour qu'il soit signifiant pour un étudiant;
6. Les avantages et les désavantages de l'utilisation de l'évaluation formative;
7. Place des vidéos dans l'apprentissage;
8. Psychologie de la motivation;

Thèmes généraux :

9. L'impact des technologies de l'information sur le travail et le parcours scolaire des étudiants;
10. Consultation pour la révision de la PIEA;
11. Éthique des relations professeurs-étudiants;
12. Entraide interdisciplinaire;
13. Orientation scolaire/cheminement de carrière;
14. La valorisation de la formation générale;
15. Caractéristiques des différentes générations qui se côtoient au CRLT, tant chez les enseignants que chez les étudiants.

Il est mentionné que l'idée de consacrer la journée pédagogique à du temps de travail en département est toujours d'actualité. De plus, l'ensemble des services souhaite participer à cette journée considérant que c'est le seul moment où tout le personnel participe au même évènement en même temps.

Étant donné que la PIEA est en processus de révision, la journée pédagogique aurait pu être consacrée à une consultation sur la PIEA. Toutefois, il est prématuré considérant que l'année 2017-2018 sera consacrée à produire le rapport d'autoévaluation. La journée pédagogique du mois d'août 2018 pourrait être dédiée à la PIEA.

Après divers échanges, il est convenu que la formule retenue sera une conférence pour tous suivie d'un temps de travail en sous-groupes.

Attendu l'adoption du calendrier scolaire 2017-2018 qui prévoit deux journées pédagogiques, conformément à ses paramètres d'élaboration;

Attendu les thèmes suggérés par les participants suite aux deux dernières journées pédagogiques;

CE-CCT-171018-07 *Sur proposition de madame Catherine Ouellette, dûment appuyée par madame Éléonore Bernier-Hamel, il est résolu de soumettre à la communauté enseignante et administrative du CRLT, par voie de sondage, les thèmes suivants afin de sélectionner ceux qui seront considérés lors de la journée pédagogique du 16 janvier 2018 :*

- *L'importance de la correction du français dans tous les cours*
- *Place des vidéos dans l'apprentissage*
- *L'impact des technologies de l'information sur le travail et le parcours scolaire des étudiants*
- *Éthique des relations professeurs-étudiants*
- *Entraide interdisciplinaire*
- *Orientation scolaire/cheminement de carrière*

Adopté à l'unanimité.

1.12 Avis sur la formation d'un comité d'évaluation et de révision de la PIEA

Monsieur Éric Francoeur présente le mandat et la composition du comité d'évaluation et de révision de la PIEA.

L'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) a été évaluée en 2007-2008 à la suite de laquelle une révision a été réalisée. La PIEA actuelle a été adoptée le 21 novembre 2011.

En 2012-2013, l'application de la PIEA a fait l'objet d'une évaluation ciblée visant précisément l'application de l'outil institutionnel d'évaluation du français écrit prescrit par la politique. Le rapport qui en a découlé a été présenté à la commission des études le 16 octobre 2013 et un plan d'action permettant d'appliquer les recommandations issues du rapport a été déposé.

L'article 9.3 de PIEA prévoit un mécanisme de révision de la politique tous les cinq ans. Cette dernière devait donc être revue en 2016. Toutefois, en raison du fort volume de dossiers que devait traiter l'équipe du Service des programmes et du développement pédagogique (SPDP), l'enclenchement de cette révision a été reporté en 2017.

L'actuelle politique ne prévoit pas la composition d'un comité d'évaluation et de révision. C'est pourquoi nous suggérons de se référer à la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP), qui a une portée équivalente à la PIEA, pour planifier la composition de ce comité. En ce sens, la PIGEP prévoit la composition suivante :

- la direction adjointe du SPDP;
- un conseiller pédagogique;
- un enseignant des programmes préuniversitaires;
- un enseignant des programmes techniques;
- un enseignant de la formation générale.

Afin d'assurer la pérennité des travaux, il est suggéré que la durée du mandat soit de deux ans.

Attendu l'adoption de la PIEA par le conseil d'établissement le 21 novembre 2011;

Attendu l'article 9.3 de la PIEA qui prévoit que la politique soit révisée tous les cinq ans;

Attendu la composition d'un comité d'évaluation et de révision identique à celle prévue dans la PIGEP, politique qui a une portée équivalente à la PIEA;

Attendu la recommandation de la direction du collège

CE-CCT-171018-08 *Sur proposition de monsieur Dany Lavigne, dûment appuyée par madame Éléonore Bernier-Hamel, il est résolu de former un comité d'évaluation et de révision de la PIEA constitué comme suit :*

- *la direction adjointe du SPDP;*
- *un conseiller pédagogique;*
- *un enseignant des programmes préuniversitaires;*
- *un enseignant des programmes techniques;*
- *un enseignant de la formation générale.*

Adopté à l'unanimité.

1.13 Avis sur le projet de formation du programme Techniques de comptabilité et de gestion

Madame Marie-Suzanne Boucher, conseillère pédagogique, présente le projet de formation du programme Techniques de comptabilité et de gestion.

Le programme d'études collégiales Techniques de comptabilité et de gestion (TCG) a été implanté au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (CRLT) en 2002. Depuis, il a complété deux cycles réguliers de gestion de programmes incluant deux évaluations de programme.

La dernière évaluation s'est réalisée en 2013-2014. Le rapport d'évaluation du programme Techniques de comptabilité et de gestion qui en a découlé a présenté un plan d'action contenant une liste de recommandations. Ce rapport a été adopté par le conseil d'établissement le 9 juin 2014.

Les conclusions du rapport d'évaluation ont conduit à une révision complète du programme. Une nouvelle grille de cours a été produite, exigeant la réécriture des plans-cadres de cours de la formation spécifique. La grille de cours a été adoptée par le conseil d'établissement en février 2015. Le programme Techniques de comptabilité et de gestion offre maintenant aux étudiants deux profils. Ceux-ci peuvent opter pour le profil comptabilité ou pour le profil gestion en choisissant à la 5e et 6e session des cours reliés à ces domaines de spécialisation. La réécriture des plans-cadres de cours s'est échelonnée sur une période de deux ans, ce qui a eu comme résultat de conclure le projet de formation en 2017.

Selon la Politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP) du CRLT, le projet de formation doit inclure notamment la présentation du programme, la description des cours, la matrice cours-compétences, le profil de sortie,

la grille de cours, les plans-cadres des cours, ainsi que la description de l'épreuve synthèse de programme (ÉSP).

Des membres se questionnent sur le fait qu'à la page 16 du projet de formation, il est indiqué qu'il y a possibilité de reprises lors de l'épreuve synthèse de programme. À cet effet, il est répondu que pour l'instant, la PIEA est muette et ne prévoit pas de modalités précises. Lors de la révision de celle-ci, des balises pourraient y être intégrées.

Les membres auraient souhaité que le coordonnateur du Département du programme soit présent à cette assemblée afin de répondre aux questions. Les membres échangent divers commentaires et conviennent de reporter ce point à la prochaine assemblée à laquelle le coordonnateur sera invité.

1.14 Présentation du programme de formation en pédagogie

Monsieur Éric Francoeur présente le programme de formation en pédagogie.

Pour ce qui est de la partie consacrée aux nouveaux enseignants, des membres soulignent que le caractère « obligatoire » des rencontres est questionnable considérant que la convention collective des enseignants ne prévoit pas cet aspect. De plus, elle stipule également que c'est le département qui offre le soutien aux nouveaux enseignants. À noter que ces commentaires n'affectent en rien la qualité du document déposé. Ceux-ci seront acheminés à Josianne Lafrance, conseillère pédagogique.

Monsieur Francoeur fait remarquer qu'il semble avoir eu une entente en CRT il y a quelques années concernant le caractère obligatoire des rencontres. Ce dernier s'engage à faire les vérifications appropriées.

1.15 Informations :

1.15.1 Bilan des demandes dans le cadre du programme de reconnaissance de l'engagement étudiant

Le bilan des demandes dans le cadre du programme de reconnaissance de l'engagement étudiant est déposé. Afin de simplifier la lecture de ces informations, à l'avenir, un tableau statistique sera présenté regroupant toute l'information synthétisée.

Il est mentionné qu'il serait important de bien informer les étudiants en début de session de l'existence de ce programme.

Il serait intéressant de pouvoir jumeler l'implication des étudiants aux divers prix collégiaux (ex : Prix littéraire des collégiens, Prix Goncourt des lycéens). Une vérification sera faite.

1.15.2 Statistiques d'inscriptions de l'automne 2017

1 856 étudiants sont inscrits à l'automne 2017 comparativement à 1 780 étudiants inscrits à l'automne 2016.

1.16 Questions diverses

1.16.1 Semaine de la philosophie

Du 6 au 10 novembre prochains se tiendra la Semaine de la philosophie au cégep. L'horaire complet sera transmis prochainement.

1.16.2 Visite de la CEEC

Nous recevrons la visite de la CEEC les 22 et 23 novembre prochains.

La direction générale aimerait connaître la position des enseignants face à leur participation à ces rencontres.

Nous acheminerons le rapport d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité du Cégep régional de Lanaudière et de ses collèges constituants à tous les membres de la commission des études.

1.17 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée.

Président

Secrétaire